



## Formation aux Contrats FIDIC

### Programme 2018

### PARIS

Les 5 & 6 juin 2018

(Syntec Ingénierie, 148 boulevard Haussmann, 75008 Paris)

**PREMIERE FORMATION DISPENSEE EN FRANCE  
SUR LA MISE A JOUR DES CONTRATS  
FIDIC ROUGE ET JAUNE  
PUBLIEE EN DECEMBRE 2017**

**Module 1**

*L'utilisation pratique des conditions de contrat FIDIC  
(construction, conception - construction, contrat harmonisé)*

*FIDIC Rouge et Jaune Edition 2017*

Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

**Ce module couvre les fondamentaux à maîtriser dans les contrats FIDIC 2017 et est illustré par de nombreux exemples & exercices.**

Sessions organisées par : EXEQUATUR  
(avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 52 44 07596 44  
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire

## Formation FIDIC Module 1 (Edition 2017) L'utilisation pratique des contrats FIDIC Rouge et Jaune

Cette formation s'adresse aux personnes amenées à travailler avec les contrats internationaux FIDIC Rouge et Jaune, édition 2017, pour la première fois et souhaitant acquérir les, ou mettre à jour leurs, connaissances de base sur ces contrats.

### Objectifs

- Connaître les rôles et responsabilités, ainsi que les risques alloués aux Parties dans les contrats de construction FIDIC Rouge (Construction) et Jaune (Design-Build), édition 2017
- Comprendre le processus FIDIC d'administration d'une opération de construction, de la mise en vigueur du contrat jusqu'à sa clôture

### Prérequis

Expérience dans la préparation et/ou mise en œuvre d'une opération de construction.

### Public concerné

- Opérationnels chargés de la préparation & mise en œuvre de projets de construction- Directeurs de projet, Chefs de projet, Ingénieurs travaux
- Juristes et avocats susceptibles d'intervenir en support des opérationnels dans la mise en place et/ou l'administration de ces contrats
- Responsables administratif et financier, Responsables achats
- Financeurs de projets

### Programme

Détaillé en page suivante.

### Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Transparents Powerpoint en Anglais (principale langue de travail pour les contrats FIDIC), mais explications orales en Français
- Exercices et cas pratiques / priorité sera cependant donnée aux questions des stagiaires afin de favoriser une formation pleinement dynamique et interactive

### Modalités d'évaluation de la formation

- En continu par mises en pratique (exercices, cas d'étude)
- Formulaire d'évaluation renseigné « à chaud » par les stagiaires au sortir de la formation

### Intervenants

- Vincent Leloup, Associé Dirigeant d'Exequatur. Ingénieur (Ponts, Eaux & Forêts, spécialisation Eau) et juriste en droit de la construction (Master Construction Law & Dispute Resolution, King's College, Londres), membre du Comité Contrats de FIDIC, Formateur Accrédité FIDIC, Membre de la liste Française d'Adjudicateurs FIDIC, Arbitre sur contrats de construction.

### Durée

**2 jours  
(14h de formation)**

### Lieu

Syntec Ingénierie,  
148 bd Haussmann,  
75008 Paris

### Horaires

9h00 à 17h30



Utilisation pratique des  
Conditions de Contrat FIDIC  
Edition 1999  
Focus sur le modèle Construction (FIDIC  
rouge) et le modèle Conception-Réalisation  
(FIDIC Jaune)



## Programme

Heure	Journée 1	Heure	Journée 2
9h00	<b>Session 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction sur FIDIC et les Contrats FIDIC</li><li>• Synthèse des changements apportés par l'édition 2017 vs édition 1999</li></ul>	9h00	<b>Session 5</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conception</li><li>• Personnel, Main d'Oeuvre,</li><li>• Equipements, Matériaux, Règles de l'Art</li><li>• Délais / Essais / Réception</li></ul>
10h45	Pause café	10h45	Pause café
11h05	<b>Session 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix du modèle de contrat, structure</li><li>• Profils de risques</li></ul>	11h05	<b>Session 6</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Responsabilité pour désordres</li><li>• Métrés et évaluation</li><li>• Modifications</li></ul>
13h00	Pause déjeuner	13h00	Pause déjeuner
14h00	<b>Session 3</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositions générales</li><li>• Rôle &amp; Responsabilité des Parties et de l'Ingénieur</li></ul>	14h00	<b>Session 7</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement / Suspension / Résiliation</li><li>• Risques &amp; Assurances</li><li>• Force Majeure</li></ul>
15h30	Pause café	15h30	Pause café
15h50	<b>Session 4</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle &amp; Responsabilité des Parties et de l'Ingénieur (suite)</li></ul>	15h50	<b>Session 8</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des réclamations</li><li>• Règlement des litiges</li></ul>
17h30	Fin journée 1	17h30	Fin journée 2